

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ANNONCE LA CRÉATION DE SOLI'AL AU SERVICE DES LOCATAIRES FRAGILISÉS

Action Logement a mis en place le 17 avril 2019 Soli'AL, une association dédiée à l'accompagnement des salariés et locataires confrontés à des difficultés personnelles ou professionnelles. L'objectif de Soli'AL est de proposer un suivi et des réponses adaptées en favorisant le maintien dans le logement ou le relogement, dans une logique d'insertion ou de préservation du lien emploi-logement.

Au titre de sa mission d'utilité sociale et porté par l'intérêt général, le groupe Action Logement place au cœur de ses interventions l'accompagnement des salariés en difficulté. Pour se donner les moyens de déployer des réponses mieux adaptées et plus opérationnelles auprès des locataires fragilisés par des accidents de la vie, le Groupe a décidé de constituer une association, Soli'AL qui regroupe les huit associations d'accompagnement social qui existaient avant la réforme d'Action Logement achevée fin 2018.

Cette reconfiguration de l'accompagnement social s'articule avec le dispositif existant, le service d'accompagnement social. Il va permettre des interventions plus efficaces et plus pertinentes, au plus près des attentes des locataires, des bailleurs et des territoires, dans une logique d'anticipation des difficultés rencontrées par les ménages les plus modestes.

La volonté de Soli'AL est de développer une approche terrain. Dès 2019, Soli'AL va accentuer son implantation dans cinq régions (Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine et PACA) dans lesquelles interviendra une équipe de professionnels qui couvriront l'ensemble des territoires.

La vocation de Soli'AL est de piloter l'ensemble des actions d'accompagnement en s'appuyant aussi sur un réseau de 115 associations partenaires en mettant à leur disposition l'ensemble de ses moyens d'ingénierie sociale. Concrètement, les interventions de Soli'AL se traduisent par :

- La réalisation de diagnostics sociaux et la proposition de mesures d'accompagnement personnalisées (ASLL) menées en lien avec les 115 associations partenaires spécialisées (accompagnement à l'éducation budgétaire, accompagnement social lié au logement...);
- L'octroi d'aides financières exceptionnelles en complément de celles de droit commun pour limiter les impayés, les cumuls de dettes et les procédures d'expulsion.
- Le développement de solutions de logement ou d'hébergement, en lien avec l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Nathalie Simon (CGT), membre du conseil d'administration d'Action Logement Services a été nommée Présidente ; Philippe Rondot (MEDEF) et Président de DOMOFrance a été nommé Vice-Président.

Avec la création de Soli 'AL, le groupe Action Logement réaffirme son ancrage dans l'économie sociale et solidaire, au service des salariés, des entreprises et des territoires.

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe a déclaré : *« Au cœur de nos missions, nous plaçons évidemment le suivi et le soutien aux salariés qui rencontrent des accidents de la vie. Cette tâche est en parfaite cohérence avec notre vocation d'utilité sociale ».*

Jean-Baptiste Dolci, Vice-président d'Action Logement Groupe a dit : *« Les Partenaires sociaux attachent une importance particulière au suivi des salariés et locataires les plus fragiles. Ils s'attachent à mettre en place des dispositifs favorisant le maintien dans le logement ou proposant des solutions de relogement adaptées. C'est la manifestation d'une compréhension large et généreuse de leur engagement ».*

Nathalie Simon, Présidente de Soli'AL observe que : *« les attentes sont grandes. En apportant une réponse concrète et humaine, aux salariés, aux locataires lorsqu'ils font face à des difficultés, Soli 'AL remplit un rôle social qui est essentiel pour les partenaires sociaux. Cette dimension prend un nouvel élan avec la création de cette association au sein d'Action Logement ».*

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 60 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com